

Secrétariat général

DELIBERATION N° 02/2014 CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AGENCE POUR L'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS A L'ETRANGER Séance du 26 mars 2014

Compte rendu du Conseil d'Administration du 28 février 2014

Vu le code de l'éducation, articles D 451-1 à D 452-21;

Le Conseil d'Administration adopte le compte rendu de la séance extraordinaire du Conseil d'Administration du 28 février 2014.

Nombre de votants: 24

Pour: 24

Contre:/

Abstention:/

Fait à Paris, le 26 mars 2014

La présidente du Conseil d'Administration de l'AEFE